



Procès-verbal des résultats

Comité social d'administration de la région académique d'Île-de-France

Élection des représentants du personnel au CSA-RA

Scrutin du 8 décembre 2022

Réunion du 8 décembre 2022

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 28 novembre 2022, suite au dépouillement du scrutin du jeudi 8 décembre 2022, à 21 heures au rectorat de l'académie de Paris sis au 12, boulevard d'Indochine, 75019 Paris, sont proclamés les résultats électoraux suivants :

A. Listes en présence

- FSU
- FNEC FP FO
- UNSA Education
- CGT Educ'action
- SUD Education
- SGEN-CFDT
- SNALC
- SNE
- Action & démocratie CFE-CGC
- SNCL-SIES-SAGEs
- CFTC
- Convergence

B. Résultats du dépouillement

Données générales

Nombre des électeurs inscrits :	200 207
Nombre des votants :	67 226
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	2 177
Nombre de suffrages valablement exprimés :	65 049
Nombre de siège	10

Listes en présence

Listes en présence	FSU	FNEC FP FO	UNSA Education	CGT Educ'action	SUD Education	SGEN-CFDT
Nombre de voix	21 607	12 303	8 045	6 688	5 276	4 469
Nombre de sièges	4	2	1	1	1	1

Listes en présence	SNALC	SNE	Action & démocratie CFE CGC	SNCL-SIES-SAGES	CFTC	Convergence
Nombre de voix	4 012	1 409	686	270	241	43
Nombre de sièges	0	0	0	0	0	0

C. Calcul du nombre de sièges attribués à chaque liste en présence

Étape 1 : calcul du quotient électoral (QE) = 6504,9

(QE = Nombre de suffrages valablement exprimés / Nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

Étape 2 : répartition des sièges suivant le QE

Listes en présence	Nombre de siège(s) obtenu(s) selon la règle du QE
FSU	3
FNEC FP FO	1
UNSA Education	1
CGT Educ'action	1
SUD Education	0
SGEN-CFDT	0
SNALC	0
SNE	0
Action & démocratie CFE-CGC	0
SNCL-SIES-SAGES	0
CFTC	0
Convergence	0

Nombre de sièges pourvus selon la règle du QE (A) sur nombre total de sièges de représentants titulaires à pourvoir (B) répartis selon la règle du QE =

6

Nombre de sièges restant à pourvoir (B) – (A) =

4

Étape 3 : répartition selon la plus forte moyenne (PFM) si nécessaire :

Attribution du siège n°7

Listes en présence	Nombre de siège(s) obtenu(s) selon la règle du QE
FSU	3
FNEC FP FO	2
UNSA Education	1
CGT Educ'action	1
SUD Education	0
SGEN-CFDT	0
SNALC	0
SNE	0
Action & démocratie CFE-CGC	0
SNCL-SIES-SAGES	0
CFTC	0
Convergence	0

La liste FNEC FP FO a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n°7

Attribution du siège n°8

Listes en présence	Nombre de siège(s) obtenu(s) selon la règle du QE
FSU	4
FNEC FP FO	2
UNSA Education	1
CGT Educ'action	1
SUD Education	0
SGEN-CFDT	0
SNALC	0
SNE	0
Action & démocratie CFE-CGC	0
SNCL-SIES-SAGES	0
CFTC	0
Convergence	0

La liste FSU a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n°8

Attribution du siège n°9

Listes en présence	Nombre de siège(s) obtenu(s) selon la règle du QE
FSU	4
FNEC FP FO	2
UNSA Education	1
CGT Educ'action	1
SUD Education	1
SGEN-CFDT	0
SNALC	0
SNE	0
Action & démocratie CFE-CGC	0
SNCL-SIES-SAGES	0
CFTC	0
Convergence	0

La liste SUD Education a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n°9

Attribution du siège n°10

Listes en présence	Nombre de siège(s) obtenu(s) selon la règle du QE
FSU	4
FNEC FP FO	2
UNSA Education	1
CGT Educ'action	1
SUD Education	1
SGEN-CFDT	1
SNALC	0
SNE	0
Action & démocratie CFE-CGC	0
SNCL-SIES-SAGES	0
CFTC	0
Convergence	0

La liste SGEN-CFDT a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n°10

D. Représentants des organisations syndicales proclamés élus

Titulaires	FSU :
	FNEC FP FO :
	FNEC FP FO :
	UNSA Education :
	CGT Educ'action :
	SUD Education :

ck

	SGEN-CFDT :
Suppléants	FSU :
	FNEC FP FO :
	FNEC FP FO :
	UNSA Education :
	CGT Educ'action :
	SUD Education :
	SGEN-CFDT :

E. Observations


Christophe KERRERO
Recteur de la région académique d'Ile-de-France
Recteur de l'académie de Paris
Chancelier des universités de Paris et d'Ile-de-France